



VTT

Solidaire

Samedi 19 novembre 2022



ARLES - Fontvieille

Contact inscriptions : Mathieu Labertrandie - 06 62 38 82 43

Contact parcours : Mickael Andugar - 06 21 18 69 59

MANIFESTATION DEPARTEMENTALE DE CYCLISME

Commune de Fontvieille, le 19 novembre 2022

REGLEMENT

ARTICLE 1 : L'amicale des sapeurs-pompiers d'Arles, organise sous l'égide de l'Union Départementale des Pompiers des Bouches-du-Rhône, et en étroite collaboration avec le SDIS 13, la manifestation départementale 2022 de VTT.

ARTICLE 2 : Le VTT est ouvert à deux catégories de participants :

- Tous les sapeurs-pompiers volontaires, professionnels, JSP, retraités, agents administratifs et techniques inscrits sur les registres des centres et adhérents à l'Union Départementale des Pompiers des Bouches-du-Rhône. Ces derniers seront classés en fonction de l'article 3.
- Les membres du Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille ainsi qu'aux familles. Ces derniers ne seront classés uniquement qu'au classement général. Ils devront fournir un certificat médical, conformément à l'annexe 4.

ARTICLE 3 : Le parcours est unique pour tous les participants.

- Récompense de tous les centres qui franchiront la ligne d'arrivée avec l'ensemble des inscrits.

**Un parcours de 4 km pour les enfants de 8 à 14 ans encadré par un adulte sera proposé le jour de la course.
Il s'agit d'une découverte sans classement.**

ARTICLE 4 : L'engagement est fixé à 15 € par coureur quelle que soit la catégorie.

AUCUNE INSCRIPTION NE SE FERA SUR PLACE.

LES INSCRIPTIONS DOIVENT IMPERATIVEMENT ETRE TRANSMISES PAR MAIL

A : mlabertr@sdis13.fr

ET ETRE ENVOYEEES PAR COURRIER (ANNEXES 1/2/3/4)

ACCOMPAGNEES DU REGLEMENT A :

Amicale des sapeurs-pompiers d'Arles

« Section sport »

1289 Chemin de fourchon

13200 Arles

Avant le 12 novembre 2022

ARTICLE 5 : PARCOURS

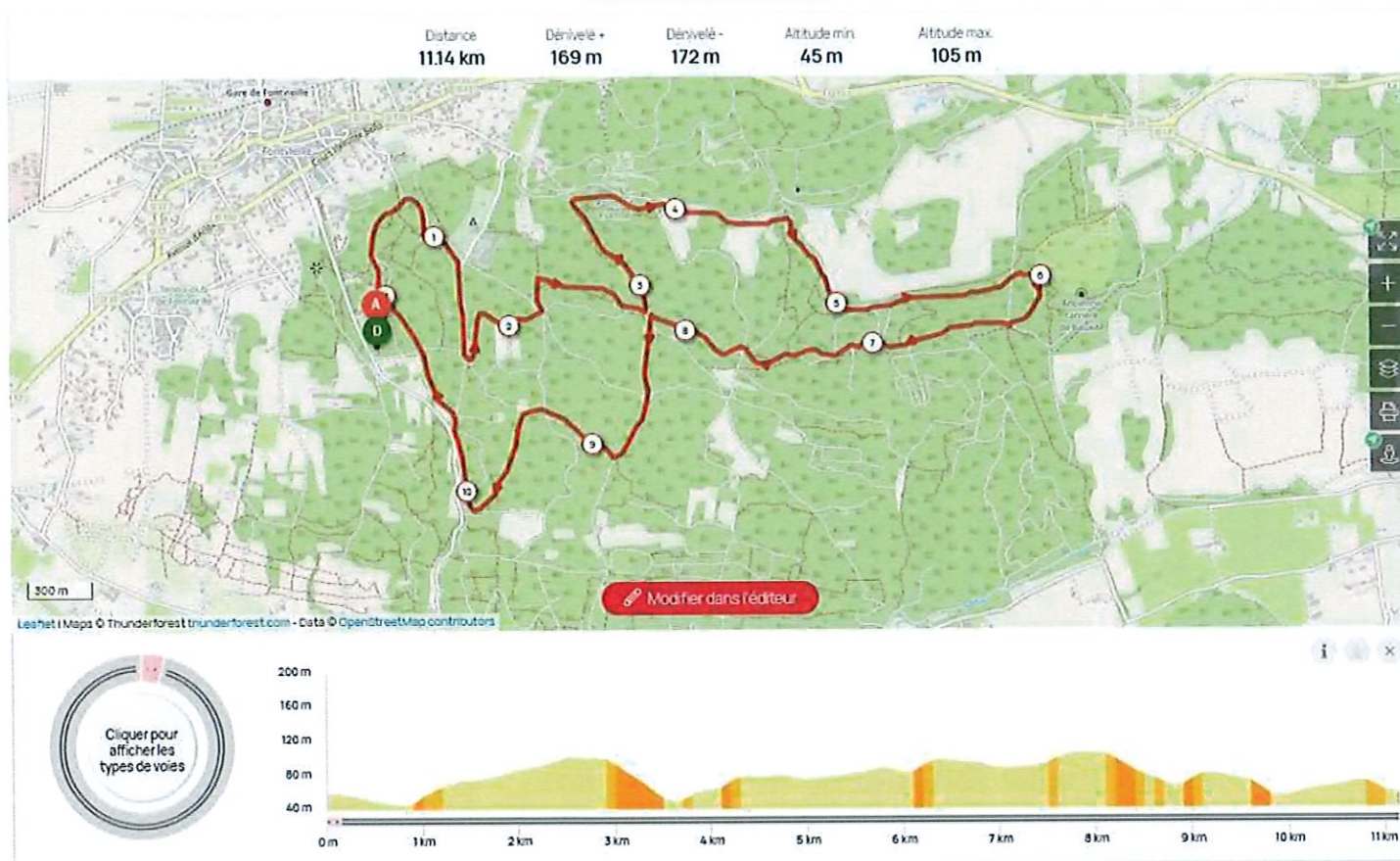
- Circuit de **22kms** pour toutes les catégories, composé de deux boucles de 11km
<https://www.openrunner.com/route-details/15755489>

La remise des dossards se fera de **08H30 à 09h30**

Le départ course toutes catégories confondues aura lieu à **10h00**

Le départ et l'arrivée se situent sur la commune de Fontvieille

Moulin de Daudet
13990 Fontvieille



ARTICLE 6 : SECURITE

Le port de casque à coque rigide, jugulaire fermée est obligatoire durant toute l'épreuve.

ARTICLE 7 :

Pourront être disqualifiés les concurrents ne respectant pas les règles suivantes :

- Non-port du casque
- Action dangereuse envers un autre concurrent ou une tierce personne
- Non visibilité du dossard
- Tout geste ne respectant pas l'esprit sportif
- Tout refus d'obtempérer envers les commissaires de course.

ARTICLE 8 : CLASSEMENT ET RECOMPENSES

- Classement « Collectif »

Les équipes franchissant la ligne avec l'ensemble des inscrits.

Un coefficient de point en fonction du nombre de membres de l'équipe sera appliqué à la performance.

ARTICLE 9 : INSCRIPTIONS

Ne seront acceptés que les dossiers complets reçus **avant le 12 novembre 2022** comprenant les pièces citées ci-dessous :

- La feuille d'engagement individuelle adulte (**annexe 1**)
- La feuille d'engagement pour les mineurs (**annexe 2**)
- La feuille récapitulative d'inscription par centre de secours (**annexe 3**)
- Le certificat médical pour les agents extérieurs au SDIS (**annexe 4**)
- Le chèque du montant de l'inscription pour le nombre de participants à l'ordre de :
AMICALE DES SP ARL

ARTICLE 10 : Le matériel utilisé devra être conforme à la réglementation UCI concernant les « Courses VTT ». L'assistance mobile en course est interdite. Seule une assistance « postée » est autorisée.

ARTICLE 11 : La remise des récompenses se déroulera sur le site à la fin des épreuves.

ARTICLE 12 : L'amicale des sapeurs-pompiers d'Arles se réserve le droit de modifier le règlement ou d'annuler la manifestation en cas d'intempérie ou de force majeure.

**En partenariat avec la famille 2 euros par inscription seront reversés à
la famille de Cyril Marty.**

ANNEXE 1

FEUILLE D'ENGAGEMENT INDIVIDUELLE ADULTE

CENTRE DE SECOURS / GROUPEMENT / SERVICE :

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CATEGORIE :

STATUTS :

- ☐ **SPV**
- ☐ **SPP**
- ☐ **ANCIEN**
- ☐ **AATS**

ANNEXE 2

FEUILLE D'ENGAGEMENT POUR LES MINEURS

CENTRE DE SECOURS / SECTION JSP DE :

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

STATUTS :

- ☐ JSP
- ☐ SPV

ATTESTATION D'APPARTENANCE POUR LES MINEURS

Je soussigné..... commandant le centre de secours de, atteste que la personne mentionnée sur la fiche d'inscription ci-dessus est à ce jour réglementairement inscrite sur les registres du corps ou à la section JSP de, est à jour de sa visite médicale et ne présente pas de contre-indication à la pratique d'activité sportive.

« De plus, une attestation parentale a été au préalable remplie autorisant l'enfant à subir une hospitalisation ou une intervention chirurgicale en cas d'accident lors des compétitions sportives ».

Date :

Signature et cachet :

ANNEXE 3

FICHE RECAPITULATIVE D'INSCRIPTION

CENTRE DE SECOURS / GROUPEMENT / SERVICE :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	CATEGORIE

Nombre de participants = _____ x 15€

TOTAL = _____ €

ATTESTATION D'APPARTENANCE

Je soussigné....., commandant le centre de secours de, atteste que les personnes mentionnées sur la fiche d'inscription ci-dessus sont à ce jour règlementairement inscrites sur les registres du centre de secours de, sont à jour de leurs visites médicales et ne présentent pas de contre-indication à la pratique du sport.

Date :

Signature et cachet :

ANNEXE 4

Certificat médical pour les agents extérieurs

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

Je soussigné, Dr..... certifie que M. / Mme..... ne présente pas de contre indication à la pratique du VTT en compétition.

Le..... à